

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4959**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Attaché(e) de relations internationales-traduction

Nouvel intitulé : Responsable de relations internationales - Traduction

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure de Traduction et Relations Internationales (ESTRI)	Directeur de l'ESTRI

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 136f Langue anglaise, allemande, etc ; appliquée à l'électronique, à la chimie etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'attaché(e) de relations internationales-traduction est le (la) collaborateur(trice) direct(e) de cadres ayant la responsabilité globale des projets et programmes de travail à vocation internationale d'une entreprise ou d'un organisme international. Il (elle) participe à la conception, à l'organisation et au suivi logistique de ces projets et programmes dans des domaines variés : négoce international (import-export) ; événements internationaux (conférences, congrès, salons, foires, expositions, manifestations sportives, culturelles, etc.) ; localisation ; relocalisation ; partenariats (' joint-ventures ', etc.).

- Il (elle) collecte les informations pertinentes et est responsable de leur qualité et de leur fiabilité.

- Il (elle) constitue et suit les dossiers.

- Il (elle) assure le suivi de la logistique organisationnelle.

- Il (elle) établit et entretient les relations avec les partenaires divers du projet ou programme : fournisseurs, clients, institutions et organismes divers.

- Il (elle) assure le 'reporting'.

La certification atteste que le titulaire est capable de : 1) Communication et négociation internationales :

- communiquer et négocier en face à face ou en utilisant les outils modernes de communication (téléphone, fax, Internet) en environnement international.

- traduire : documents économiques et commerciaux (lettres, publications, contrats, appels d'offre, ...), techniques (manuels d'utilisation, notices techniques, logiciels, Cd-rom, etc.), juridiques (réglementations, brevets, contrats,...)

- interpréter : interprétation de liaison et consécutive

- gérer les aspects interculturels de la communication internationale afin de faciliter les relations entre personnes d'entreprises ou organismes appartenant à des environnements culturels différents

- assurer le suivi des relations avec les partenaires français et étrangers.

2) Stratégies internationales :

- explorer et étudier des marchés étrangers

- prospecter les marchés étrangers

3) Management international :

- participer à la définition du cadre de l'action internationale et à son pilotage

4) Gestion des activités internationales :

- contribuer à l'établissement du diagnostic international de l'entreprise ou de l'institution

- assurer le suivi des dossiers techniques

- exploiter des logiciels pour les travaux professionnels

5) Linguistique :

- parler, écrire et comprendre couramment deux langues étrangères (dont l'anglais)

- avoir de bonnes notions d'une troisième langue étrangère

- faire preuve d'une solide culture générale, internationale en particulier : droit international - finances internationales - marketing international - commerce international - maîtriser l'outil informatique : bureautique, logiciels spécifiques (Trados, etc.), Internet

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toute entreprise et organisation dont l'activité est partiellement ou totalement tournée vers l'international Les organismes consulaires ou institutions internationales

Les organes de presse

Les agences de traduction

- Assistant(e) export - Assistant(e) marketing international(e)

- Attaché(e) de communication internationale

- Assistant(e) traducteur/trice
- Chargé(e) des relations exposants
- Chargé(e) d'informations internationales
- Assistant(e) relations extérieures

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1108 : Traduction, interprétariat

E1103 : Communication

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Pour les candidats ayant suivi le cycle de formation : 1 - Composante linguistique : trois langues étrangères + français
- pratique de la compréhension et de l'expression orales et écrites
  - bases linguistiques
  - méthodologie de l'analyse, du résumé, de la synthèse
  - entraînement spécifique aux épreuves du diplôme CAE de Cambridge (degré 5 [C1] sur l'échelle linguistique du Conseil de l'Europe qui en comporte 6)
- 2 - Composante technique :
- traduction presse, langue des affaires, technique
  - méthodologie de la traduction
  - interprétation
- 3 - Composante entreprise, économique et commerciale internationale :
- comptabilité
  - douanes et transports
  - droit
  - économie
  - marketing international
  - sciences politiques
  - sécurisation internationale
  - vie de l'entreprise, en particulier dans son environnement international
- 4 - Composante culturelle et interculturelle
- Civilisations et littératures françaises et étrangères
  - Communication interculturelle
  - Histoire et géographie
  - Négociation et communication
  - Thèmes d'actualité
- 5 - Technologies de l'information et de la communication
- 6 - Evaluation des stages à partir de rapport.
- 8 mois de stage en pays anglo-saxon en 1ère année : ½ temps études, ½ temps emploi.
  - 6 mois de stage professionnel à l'étranger en fin de 3e année (pays germanophones, hispanophones ou Italie) en entreprise, organisme international ou agence de traduction

Pour les candidats en VAE :

La certification est basée sur les activités principales :

- Export
- Commerce international
- Traduction et interprétation
- Recherche et traitement de l'information.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	formateurs 76%, professionnels 24%
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Trois enseignants Deux professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2008.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1997.

Titre délivré par : Association des facultés catholiques de Lyon ESST/ESTRI.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

55 à 60 certifiés par an

[www.anciens-estri.org](http://www.anciens-estri.org)

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-catholyon.fr>

<http://www.sft.fr>

<http://www.estri.fr>

**Lieu(x) de certification :**

ECOLE SUPERIEURE DE TRADUCTION ET RELATIONS INTERNATIONALES (ESTRI) 23, place Carnot  
69286 Lyon Cedex 02

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Titre délivré par ASSOCIATION DES FACULTES CATHOLIQUES DE LYON ESST/ESTRI jusqu'au 31.12.2006 (Arrêté du 5 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001).

**Certification précédente :** [Attaché\(e\) de relations internationales-traduction \(Fiche incomplète\)](#)

**Certification suivante :** [Responsable de relations internationales - Traduction](#)